

BOWMORE SIGNE UNE LETTRE D'INTENTION VISANT L'ACQUISITION DE LA PROPRIÉTÉ MOOSE BROOK AU NOUVEAU-BRUNSWICK, CANADA

(Montréal, Québec – 12 avril 2017) Bowmore Exploration Ltd (la « Société » ou « Bowmore ») (TSX-V : BOW) (FRANCFORT : OB5) a le plaisir d'annoncer la signature d'une lettre d'intention visant l'acquisition, auprès de deux vendeurs privés (les « vendeurs »), d'une participation indivise de 100 % dans le projet Moose Brook (le « projet »), un projet pour le zinc situé dans le secteur Tobique Chaleur au Nouveau-Brunswick, Canada.

Le projet se compose de 46 claims couvrant une superficie d'environ 1 005 hectares, situés dans le comté de Northumberland, environ 80 km à l'ouest de la ville de Bathurst, et est accessible par la Route 180, puis en empruntant des chemins forestiers sur une distance d'environ 16 kilomètres.

LA TRANSACTION

Conformément à la lettre d'intention entre les vendeurs privés et Bowmore, la Société pourra acquérir une participation de 100 % dans le projet et aura le droit exclusif d'explorer et de développer le projet au cours des quatre (4) prochaines années en contrepartie de :

- (i) Paiements en espèces totalisant 50 000 \$ aux vendeurs, répartis comme suit :
 - a. 5 000 \$ payables à la signature de la lettre d'intention;
 - b. 5 000 \$ payables à la signature de l'entente d'option définitive (l'« entente »);
 - c. 10 000 \$ payables à la date du premier anniversaire de l'entente;
 - d. 10 000 \$ payables à la date du deuxième anniversaire de l'entente;
 - e. 10 000 \$ payables à la date du troisième anniversaire de l'entente; et
 - f. 10 000 \$ payables à la date du quatrième anniversaire de l'entente.

- (ii) L'émission d'un total de 500 000 actions ordinaires de la Société le ou avant les dates suivantes :
 - a. 100 000 actions ordinaires à la signature de l'entente d'option définitive;
 - b. 50 000 actions ordinaires à la date du premier anniversaire de l'entente;
 - c. 50 000 actions ordinaires à la date du deuxième anniversaire de l'entente;
 - d. 100 000 actions ordinaires à la date du troisième anniversaire de l'entente; et
 - e. 200 000 actions ordinaires à la date du quatrième anniversaire de l'entente.

À la fin de cette période, Bowmore aura acquis une participation de 100 % dans la propriété. Les vendeurs conserveront une redevance de 1 % des revenus nets de fonderie (*Net Smelter Royalty* ou « NSR ») du produit de toute production commerciale. Bowmore aura le droit de racheter jusqu'à 0,5 % de la redevance NSR pour la somme de 500 000 \$ en tout temps, en avisant les vendeurs par écrit au préalable. Les vendeurs n'ont défini aucun secteur d'intérêt. La transaction demeure sujette à l'approbation de la Bourse de croissance TSX.

FAITS SAILLANTS DU PROJET

Le projet Moose Brook est situé à l'ouest du camp minier de Bathurst et est encaissé dans la zone Tobique de la séquence de couverture de Matapédia. Le projet a fait l'objet de levés géochimiques, géologiques et géophysiques sur le terrain, incluant un levé de polarisation provoquée effectué pour faire un suivi sur des douzaines de gros blocs découverts sur une distance latérale de 1 600 m qui présentent des valeurs anormales allant jusqu'à 4,2 % zinc, 0,69 % plomb, et 0,83 % cuivre. Il s'agit des valeurs les plus élevées pour chaque substance obtenues de quatorze blocs individuels. D'autres travaux de suivi sont nécessaires sur le projet afin de localiser la source de ces blocs.

Le contexte géologique du projet Moose Brook est similaire à celui du gîte de zinc-plomb-cuivre de Sewell Brook (Fiche de gîte minéral du N.-B. : URN 986) situé à 55 km au sud-ouest. Sewell Brook présente deux intersections notables dans le sondage 90-08-10, qui a recoupé un intervalle avec des teneurs de 29,02 % zinc, 11,95 % plomb et 0,5 % cuivre sur une longueur de 5,7 mètres dans l'axe de forage, et une deuxième intersection à 17,44 % cuivre sur 1,5 mètre dans l'axe de forage. La présence de barytine a aussi été notée.

Sewell Brook est interprété comme un gîte de sulfures massifs volcanogènes de type remplacement subocéanique d'âge Dévonien précoce qui présente plusieurs caractéristiques typiques des gisements de type Kuroko.

M. Paul Dumas, président de Bowmore, a déclaré : « Nous sommes très heureux de faire l'acquisition du projet Moose Brook. Nous poursuivons nos efforts pour acquérir d'autres terrains au Nouveau-Brunswick, qui est l'une des meilleures juridictions minières au Canada. Cette acquisition nous permet de continuer à diversifier notre portefeuille en exposant Bowmore au marché des métaux de base tout en gardant l'accent sur le zinc. »

Jeff Hussey, P.Geo., est la personne qualifiée qui a révisé le présent communiqué et qui est responsable des renseignements techniques qui y sont présentés.

À propos de BOWMORE

BOWMORE est une société d'exploration minière canadienne axée sur l'exploration pour les métaux précieux et les métaux de base au Canada. Les titres de la Société se transigent à la Bourse de croissance TSX sous le symbole « BOW ».

Pour plus d'information sur BOWMORE, consultez www.bowmoreexploration.com ou communiquez avec :

Paul Dumas

Président et chef de la direction

BOWMORE Exploration Ltd

(514) 861-4441

Courriel : info@bowmoreexploration.com

www.bowmoreexploration.com

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent aucune responsabilité concernant la véracité ou l'exactitude du présent communiqué.

***Énoncés prospectifs :** Sauf pour les énoncés de faits historiques, tous les énoncés dans le présent communiqué concernant, sans s'y limiter, les acquisitions de nouveaux projets, et les futurs plans et objectifs de la Société, sont des énoncés prospectifs qui impliquent des risques et des incertitudes. Nul ne peut garantir que ces énoncés s'avéreront exacts. Les résultats réels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux anticipés dans ces énoncés.*